

<b>Unité d'Enseignement 4.10 S5 : Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité</b>		
<b>Semestre : 5</b>		<b>Compétence : 7</b>
<b>CM : 10</b>	<b>TD 14</b>	<b>T Perso : 30</b>
<b>ECTS : 2</b>		
<b>Pré-requis</b>		
<p>UE 1.2 S3 Environnement professionnel et partenarial de l'ergothérapeute  UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie  UE 5.5 S3 Méthodologie de projet</p>		
<b>Objectifs</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliciter les notions d'interdisciplinarité, d'inter professionnalité, de co-production des activités de santé</li> <li>- Distinguer les cadres d'exercice de l'ergothérapeute et en décrire les spécificités</li> <li>- Identifier les missions et les rôles des professionnels de santé partenaires de l'ergothérapeute</li> <li>- Expliciter les modes de collaboration ou de coopération professionnels</li> <li>- Caractériser les réseaux de soins</li> <li>- Se situer comme un acteur de santé dans un environnement sanitaire et social</li> </ul>		
<b>Eléments de contenu</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité professionnelle : représentations, facteurs d'intégration, statut, poste, emploi, ...</li> <li>- Activités et compétences des ergothérapeutes dans différents secteurs : hôpitaux et centres, libéral, collectivités et associations, entreprises, humanitaire, formation et éducation, ...</li> <li>- Gestion des activités ergothérapeutiques, organisation du travail, charge de travail</li> <li>- Travail en équipe, pluri, inter et transdisciplinarité, partenariats et réseaux de soins,</li> <li>- Réseaux et partenariats</li> <li>- Outils de communication dans un cadre interdisciplinaire : dossiers, travaux de recherche, ...</li> </ul>		
<p><b>Recommandations pédagogiques :</b>  La formation doit permettre à l'étudiant d'appréhender les compétences qu'il mobilise dans les différents secteurs d'activité ergothérapeutique.  Savoir écouter et travailler avec les autres professionnels des champs sanitaires et sociaux permet à l'étudiant de mieux se positionner dans son propre exercice professionnel. Il renforce une posture professionnelle et une aptitude à exercer en interdisciplinarité.  Les partenariats sont à encourager entre étudiants et entre professionnels. Des projets communs sont à construire, autour de problématiques thérapeutiques spécifiques (patients, usagers) ou dans le cadre d'amélioration de la vie sociale (collectivités, prévention, éducation thérapeutique...)  Les outils communs interdisciplinaires (dossiers patients, accréditation, charge de travail, formations, communication et recherche ....) sont à encourager dès la formation.  Certains modèles interactifs utilisés en ergothérapie privilégient l'interdisciplinarité. Il s'agira de les repérer et de faire des liens.</p>	<p><b>Modalités d'évaluation</b>  Analyse d'une situation de stage mettant en jeu l'organisation, la gestion du travail et l'interprofessionnalité (en individuel ou en groupe, présentation écrite et / ou orale...)</p> <p><b>Critères et modalités d'évaluation</b>  Prise en compte de l'ensemble des professionnels  Justesse dans le repérage des compétences, champs d'intervention et modes d'exercice de chacun</p>	